

## > Transport



Le transport des personnes âgées vers Olonzac 2 mardis matins par mois connaît un vrai succès.

## > Logement

Des Logements locatifs Aidés, entièrement subventionnés par le Conseil Général, verront le jour en 2010 sur la route de Camplong.

Le Président de *Hérault Habitat* viendra courant Octobre pour finaliser le projet. Parallèlement, une étude est en cours sous la conduite d'Eliane Galtier pour faire un état des lieux des besoins.

## > Poste & bibliothèque

Les marches des deux entrées sont remplacées par des plans



inclinés donnant un accès plus facile pour les personnes âgées et les poussettes. Les deux plans inclinés seront équipés de rampes en cours de fabrication. Montant des réalisations : 4528 €.

## > Fibre optique

France Télécom nous propose l'installation gratuite de la fibre optique qui desservira les administrés en haut débit 18 Méga. Une partie de la ligne sera enterrée du cimetière jusqu'au terminal, l'autre portion passera en aérien sur le chemin du tramway. La mairie a donné son accord pour le commencement des travaux.

## > Gestion des bois et forêts

*A Félines, pour une superficie totale de plus de 2900 hectares, 1675 hectares sont propriétés de la commune, composés de foncier en zone urbaine, de chemins communaux, mais surtout de landes et de bois, dont 403 hectares de forêt. Il est nécessaire de gérer ce patrimoine collectif.*



C'est dans ce contexte qu'interviennent les coupes d'éclaircies réalisées sur la forêt communale dans les secteurs de Brama et de la piste d'Argentières. Elles ont plusieurs objectifs :

> **Diminuer la densité des plantations** et ainsi permettre aux arbres les plus beaux de se développer.

> **Intervenir plus facilement en cas d'incendie.** Le sous-bois entre Brama et le croisement de la Boriette a été gyro-broyé, l'entretien sera assuré ensuite par les sapeurs forestiers.

Ces travaux sont autofinancés par la vente du bois (10% de la vente revient à l'O.N.F., les 90% restants étant partagés

entre le *Fond Forestier National*, qui a financé les plantations au départ, et la commune).

La vente de 1400 tonnes de bois de ce secteur, permettra à la commune d'engager des travaux de réhabilitation d'un secteur ravagé par le feu (*sous Brama : 7 hectares*). Ces travaux, avec les services de l'O.N.F. ont été l'occasion de matérialiser les limites entre les communes de Trausse et de Félines. Cette part de l'exploitation de nos ressources n'est pas à négliger (*comme l'exploitation des marbres*), aussi les travaux d'éclaircies se poursuivront sur la forêt communale et le groupement forestier, pour mettre en valeur notre magnifique patrimoine.

G. Sabarhès

## > Les arbres...

...de la nouvelle place ont très vite montré des signes de dépérissement.

Les arrosages n'ont pas enrayé le phénomène. Ils furent achetés début février pour un montant de 3965 €, certains en racines nues, et stockés un mois sans mise en jauge ou arrosage pour être plantés début mars. Durant cette période les racines ont séché et certains étaient morts au moment de la plantation.



P. Clément



## > Éditorial du Maire

L'électricité fournie plus sûrement, le téléphone mobile enfin accessible et l'ADSL dans quelques mois, le premier document d'urbanisme achevé, des logements à bas prix et l'eau du Bas-Rhône...

Il fallait en urgence obtenir les moyens techniques d'aujourd'hui pour permettre l'émergence et la mise en oeuvre de projets à Félines. La situation économique du village n'est pas bonne et elle se dégrade. Il y a déjà à Félines 14 demandeurs d'emploi et 9 seulement touchent une indemnité. Dans quelques jours, les vendanges seront terminées, à ce que vous m'en dites, ce ne sera pas une grande année... Quelques uns d'entre vous, au bout de leur histoire, vont encore arracher des vignes. C'est le pouvoir d'achat général de la commune qui est remis en cause...

C'est pour cela que nous mettons tout en oeuvre pour accélérer la modernisation du village, pour que chacune et chacun d'entre vous ne soit pas arrêté dans ses perspectives par l'absence des moyens modernes indispensables à son projet.

Evidemment que cela ne suffit pas, il faut tout faire pour que nos enfants soient bien dans leur école, aider le Foyer Rural à réussir son renouveau, soutenir sans rechigner la Bibliothèque et ses bénévoles, montrer tout l'intérêt que nous portons à la vie sociale au travers de la vie des associations et réussir au Cellier transformé en salle de concert une programmation culturelle belle et pour tous.

Vivre ensemble et vivre bien, ça y est ?

Enfin, ... bon... pas encore, mais vous pouvez compter sur nous, nous continuons.

Jean Pierre Pastre.

## > Coup de neuf à l'école...

Pour assurer à nos petits une rentrée dans une école rénoverée et rafraîchie, des travaux ont été réalisés durant les vacances d'été.

Le revêtement de la cour a été refait en goudron enrobé pour un coût de 11457 € pour lequel nous avons obtenu une



subvention de 4500 €. La cour a été aménagée à la demande des enseignantes avec des bancs, une poubelle et de la terre de jardin a été apportée dans la plate-bande pour des plantations. A l'intérieur, les salles de classe ont été repeintes par les employés municipaux.

L'entreprise Bricolonzac a terminé l'aménagement de la salle de la garderie au 1er étage de la mairie pour un montant de 3959 € (*sol, murs, électricité, plomberie...*)

L'ensemble a été inauguré à la rentrée, en présence des conseillers, des parents d'élèves et de leurs enfants autour d'un apéritif convivial dans la cour au cours duquel nous avons souligné notre volonté de faire de l'éducation et de la culture des priorités pour notre commune.

A. Cabrié

## > Calendrier Culturel 2008 / 2009

• **Novembre** : Inauguration du Caveau avec Concert de Jazz, exposition et dégustation des vins locaux.

• **Décembre** : Concert Baroque à l'Eglise par M. Amen et les professeurs du Conservatoire.

• **Janvier** : Vœux du maire.

• **Fin janvier** : Apéritif d'accueil des nouveaux habitants de Félines.

• **Février** : Inauguration des places aux noms des maires décédés, et de la place d'Espagne en hommage aux républicains espagnols.

• **21 mars** : OCCHI TURCHINI, spectacle de musiques et danses méditerranéennes. Evènement proposé par la Communauté des communes dans le cadre de «Nez au Vent».

• **Avril** : Fête des associations félines (forum).

• **21 juin** : Fête de la musique et/ou Total Festum.



## > Les Commissions extra municipales

La démocratie fonctionne comme nous le souhaitons.

- La commission extra municipale finances-urbanisme-environnement présidée par Patrice Castillon, s'est réunie le 23 septembre pour parler de la carte communale, de la réhabilitation de la caserne ainsi que de la mise en place de panneaux photovoltaïques.

- Eliane Galtier a réuni sa commission sociale le 23 août pour apporter des réponses individuelles à des personnes en mal d'emploi et de logement.

- Anne Cabrié et Eliane Galtier ont fait une réunion exceptionnelle de la commission Culture le 12 septembre en présence des présidents des associations félines. Un calendrier des manifestations a été élaboré.

## > Energie

Combien nous consommons ? Que faire pour économiser ? Afin de réduire nos factures et de diminuer notre impact sur l'environnement, nous avons demandé au syndicat Hérault Energie d'effectuer un diagnostic des consommations énergétiques de nos bâtiments communaux (chauffage, éclairage...). L'étude débouchera sur une meilleure connaissance de nos équipements et sur des préconisations d'investissements pour réduire nos consommations (fuel, électricité...). Nous vous présenterons prochainement les résultats de cette étude.

## > Coupures d'électricité

M. le Maire a envoyé une lettre au directeur territorial d'ERDF et une réunion avec Hérault-Energie et ERDF a eu lieu enfin d'apporter des réponses à ce problème récurrent. Ils proposent la pause d'un appareil de coupure supplémentaire sur la ligne principale et s'engagent à terminer rapidement l'élagage des points noirs recensés sur le réseau.

## > La carte communale bientôt présentée

Le projet de Carte communale avance comme prévu. Après l'avoir présenté fin juin à nos partenaires publics, nous avons apporté les ultimes retouches en concertation avec la DDE. La Préfecture semble favorable à notre démarche et à notre projet.

Un commissaire enquêteur vient d'être nommé pour encadrer l'enquête publique, procédure officielle d'information et de recueil des observations. Afin de rendre cette démarche plus accessible à tous, la municipalité a décidé de vous informer au préalable sur le contenu du projet. Une exposition sera proposée en Mairie en présence d'élus pour répondre à vos questions.

Après l'enquête, le commissaire remettra ses conclusions. Le conseil municipal devra alors se prononcer sur le projet final avant de le présenter au Préfet pour validation. Comme prévu, le nouveau document d'urbanisme devrait être opérationnel à la fin de l'année 2008. La délivrance des permis sera alors transférée à la commune. Cette nouvelle com-

pétence s'accompagnera d'une convention avec la DDE pour l'instruction technique des dossiers, dans une nouvelle forme de partenariat.

### Exposition / Information :

à la Mairie :  
du jeudi 16 octobre  
au jeudi 13 novembre  
en présence d'élus.

### Enquête publique :

en Mairie :  
à partir du  
lundi 17 novembre  
avec le commissaire enquêteur.

L. Mori

## > Carrefour "Borreda"

Une subvention de 15 000 € est à notre disposition pour réaliser l'aménagement du carrefour dit de "Borreda". La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Mariette Fontaine qui réfléchit également au transfert de l'aire de jeux sur la nouvelle place et à la suppression de la cabane du coiffeur qui est dans un état de délabrement avancé. Elle nous proposera prochainement une vision d'ensemble de cet endroit du village.



A. Cabrié

## > Caserne des pompiers Réhabilitation

La présence de 25 sapeurs pompiers sur notre commune est une réelle richesse,



tant pour notre population que pour notre patrimoine forestier. Leur caserne est vétuste et peu fonctionnelle, aussi apparaît-il urgent de rénover les bâtiments, de revoir les entrées et les sorties des véhicules et de réaménager les locaux de façon décente afin que ces hommes et femmes volontaires puissent assurer leur mission dans de meilleures conditions. Le projet de réhabilitation est à l'étude, entre les mains d'un architecte et il sera subventionné à 40 % par le Conseil Général.

P. Castillon

## > Cap sur les énergies renouvelables

Ancien bâtiment industriel orienté plein Sud, la caserne des pompiers offre un support idéal pour une toiture photovoltaïque. Un tel équipement de 300 m<sup>2</sup> produirait quelques 46 000 kWh annuels d'énergie, une électricité revendue à EDF avec un contrat minimum de 20 ans. Une pré-étude nous montre que l'investissement serait rentabilisé en 7 années et rapporterait ensuite quelques 30 000 €/an à la commune. Ces recettes pourraient notamment rembourser les travaux effectués sur la Caserne. Aidés par l'ADEME et la Région, nous avons lancé une étude de faisabilité technique et financière. Une subvention régionale de 90 000 € devrait nous être attribuée pour cet équipement. Cette action significative complétera le projet de transformation de la caserne des pompiers dans une perspective de développement durable et de maîtrise des finances publiques. Les anciennes usines Rouquier se tourneront alors vers un nouvel avenir.

L. Mori

## > Gros plan sur l'eau...

«Tout litre d'eau consommé doit être enregistré par un compteur» Conseil Municipal du 28 août 2008.

Pour répondre aux soucis d'économie, de recyclage et de récupération de l'eau, la municipalité a souhaité intervenir à différents niveaux du cycle de l'eau.

> **Eau potable** : des compteurs ont été ou seront installés afin d'éviter le gaspillage. Un courrier a été adressé aux propriétaires de piscines, pour lesquels nous avons recensé une consommation anormalement élevée d'eau, les incitant à davantage de rigueur dans la gestion de leur piscine. Des mesures pourraient être prises si les choses n'évoluaient pas positivement.

> **Retraitement de l'eau** : une nouvelle station d'épuration est en projet afin de répondre aux besoins dus à l'augmentation de la population du village, mais également aux exigences de qualité de l'eau rejetée. Ce sera l'occasion de l'enlever de la zone inondable car lorsqu'elle est submergée, les matières fécales partent directement dans l'Ognon, entraînant une pollution non négligeable. Elle prendra la forme de bassins de décantation sur phragmites (roseaux) permettant une épuration naturelle des eaux usées. Pour ce faire, nous réutiliserons un outil existant, aujourd'hui inexploité : les bassins de lagunage de la cave coopérative. La mairie achète aux coopérateurs le terrain des bassins ainsi que celui où sont situées les cuves extérieures pour la somme de 15 000 € et a acquis pour 3500 € le terrain de M. Crouzet qui jouxte les bassins. La DDE travaille actuellement à la faisabilité du projet, les travaux devraient débuter courant 2009.

> **L'eau de pluie** : le projet de récupération avance. Il s'agit de stocker l'eau dans des cuves extérieures inutilisées de la cave pour les besoins des pompiers et pour alimenter une nouvelle aire de lavage des machines à vendanger et bennes à vendanges. La DDE est chargée d'étudier le projet en utilisant les surfaces de toit de la cave. Les eaux usées seraient renvoyées vers la future station d'épuration, c'est pourquoi cette aire ne pourra pas servir au nettoyage des cuves de traitement, dont, rappelons-le, les résidus devraient normalement être épandus dans les vignes. Les produits phytosanitaires pourraient en effet altérer le fonctionnement de la station en détruisant les végétaux «épurateurs».



V. Binder

## > Alimentation en eau d'Argentières



Le déficit chronique dans l'approvisionnement en eau a amené à la décision de changer le point de captage. L'alimentation sera assurée par une source située dans la vallée du Linze à environ 700m du réservoir. Les travaux de captage et les raccordements enterrés sont effectués par la Communauté de Communes pour un montant de 18000 €. Ils ont commencé le 9 septembre et devraient être terminés prochainement.

P. Clément

## > Plan de sauvegarde

Le Plan de Sauvegarde Communal, lancé à l'initiative du SMMAR sur les communes de Félines Minervoises, La Livinière, Cesseras, Siran, Pépieux et Olonzac, en est à sa dernière phase d'élaboration. Après l'identification des personnes et habitations en zone sensible, des moyens à mettre en oeuvre en cas d'inondation ou d'incendie, le personnel municipal va suivre une formation pour s'approprier ce travail. Les bureaux d'étude BRL ingénierie et Prédic nous accompagnent dans cette démarche, leur rémunération est couverte à 80% par une subvention.

## > Et la rivière ?



Pour ceux qui s'inquièteraient de voir les herbes pousser dans la rivière, soyez rassurés, jamais les herbes n'ont arrêté l'eau et provoqué des inondations. Mais elles ralentissent le débit ce qui permet à l'eau d'arriver moins fort en aval. Quant à la végétation ligneuse des abords, elle maintient la terre réduisant les risques d'érosion et donc d'effondrement des berges. Les arbres et arbustes seront entretenus lorsqu'ils auront repoussé de façon à limiter les risques d'embâcles en aval.

## > Et l'irrigation agricole ?

Une demande a été adressée à la Région pour que Félines bénéficie du projet d'extension du réseau Bas Rhône Languedoc. Cela pourrait faciliter la mise en place de cultures alternatives à la vigne sur les parcelles arrachées et encourager des installations d'agriculteurs autres que viticulteurs.

